

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 16 avril 2013

**Président** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUÉRIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

**Absents excusés** : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013

Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de membres présents : 59

**N° de l'ordre du jour :**

**2013.04.11 : Réalisation de travaux d'aménagement dans les écoles de musique des communes de Buc, Bièvres et Bois d'Arcy. Convention de mise à disposition de locaux et de remboursement de frais d'occupation de locaux et de prestations et avenants.**

**□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code des collectivités territoriales et notamment les articles L.1321-1 et L.1321-2 ;

Vu la délibération n°2011-03-19 du 29 mars 2011 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, relative à l'approbation des conventions de remboursement de charges avec les communes membres dans le cadre du transfert de la compétence « équipements culturels et sportifs » ;

Pour permettre l'exercice de sa compétence « équipements culturels et sportifs », les communes membres mettent à la disposition, totale ou partielle, de Versailles Grand Parc, les bâtiments accueillant les établissements d'enseignement artistique reconnus d'intérêt communautaire.

Les modalités de remboursement de charges liées à la mise à disposition de ces locaux et des services qui y sont attachés font l'objet d'une convention.

Celle-ci prévoit que Versailles Grand Parc prenne à sa charge exclusive les travaux d'amélioration et/ou de transformation nécessaires à l'exercice des activités relevant de sa compétence dans les locaux mis à sa disposition.

Suite à la rénovation du centre culturel Ratel de Bièvres d'une part et de la salle de spectacle de la Grange de la Tremblaye à Bois d'Arcy d'autre part, les locaux qui accueillent les écoles de musique associatives des deux communes ont évolué. Afin de dispenser un enseignement de la musique dans les conditions acoustiques requises, des travaux d'aménagement et d'insonorisation sont à mener. Le coût des travaux est estimé à 39.000 € TTC pour l'école de musique de Bièvres et à 210.000 € TTC pour l'école de musique de Bois d'Arcy.

Il convient donc de compléter les conventions actuelles par un avenant qui précise :

- la nouvelle durée de la convention ;
- le détail des travaux à mener ;
- les modalités de réalisation et de paiement de ces travaux ;
- les modalités d'amortissement de ces travaux et de remboursement en cas de résiliation de la mise à disposition des locaux.

Par ailleurs, le réseau de câblage informatique de l'école de musique de Buc nécessite d'être modifié et redéployé pour répondre aux normes de sécurité en vigueur. La convention initiale passée avec la commune de Buc ne prévoyant pas de travaux, il convient d'adopter une nouvelle convention sur le modèle de celles établies avec les autres communes. Le montant des travaux est estimé à 5.000 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte les termes des avenants aux conventions de mise à disposition de locaux et de remboursement de frais d'occupation de locaux et de prestations de Versailles Grand Parc avec les*

*communes de Bièvres et de Bois d'Arcy ainsi que ceux de la convention de mise à disposition de locaux et de remboursement de frais d'occupation de locaux et de prestations de Versailles Grand Parc avec la commune de Buc ;*

- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer lesdits avenants et conventions ainsi que tous documents y afférents ;*
- 3) *dit que les dépenses sont inscrites au budget 2013 de Versailles Grand Parc sur les comptes 458101 : opération d'investissement sous mandat « câblage informatique école de musique de Buc », 458102 : opération d'investissement sous mandat : « insonorisation école de musique de Bièvres », 458106 : opération d'investissement sous mandat « aménagements et insonorisation école de musique de Bois d'Arcy ».*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.  
Nombre de votants : 59  
Suffrages exprimés : 71 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,  
Par délégation,

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services

078-247800584-20130416-20132510-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013